Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260908-DELIB_20260903-DE

MAIRIE DE LENNON

29190 LENNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	14

Le mardi 8 septembre deux mil vingt-six,
Le Conseil municipal de la Commune de LENNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Ronan JEZEQUEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03/09/2026
Secrétaire de séance : Yannick CARIOU

Présents : R. JEZEQUEL, M. CHAUSSY, J.M. CHAUSSY, M. LALLAOURET, P. MARTINEZ, M.C. JEZEQUEL, J-J. LE GUILLOU, G. HICHER, V. FOUBERT, J. LE GUEN, M-L. BARADEZ, J. BERNARD, B. GADAL, Y. CARIOU

Absent excusé : A.M. LE BIHAN

OBJET : Présentation du Rapport d'activité de la communauté de communes – DCM20260903

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, la présidente de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport d'activité fait l'objet d'une communication par les Maires des communes membres, à leur conseil municipal respectif.

Le rapport d'activité pour l'exercice 2025 a été communiqué à la commune de Lennon.

Dès lors, il appartient au Conseil municipal d'en prendre connaissance.

Le Conseil municipal de Lennon, ayant pris connaissance du rapport d'activité de l'année 2025 de la CCPCP prend acte de la communication de ce rapport.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Lennon, le 8 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,
Yannick CARIOU

Le Maire,
Ronan JEZEQUEL

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260908-DELIB_20260903-DE